

Les réfugiés afghans de plus en plus nombreux en France



La grande majorité des réfugiés afghans sont des hommes jeunes, arrivés seuls et ne parlant pas le français. La quasi totalité est de confession musulmane et s'avère très pratiquante.

Les afghans sont devenus la principale population de réfugiés en France. Une population principalement masculine, entre 20 et 30 ans. En grande majorité ce sont des hommes, jeunes et arrivés seuls

La communauté des réfugiés afghans en France est très jeune et très masculine, avec un ratio hommes-femmes extrêmement déséquilibré : il y a seulement 12,5 % de femmes et la moyenne d'âge de l'ensemble est de 27,2 ans. Comme l'explique Gérard Sadik, la migration jusqu'en Europe se fait principalement par la route et est le fait « de jeunes majoritairement non diplômés qui ont travaillé au gré des opportunités s'offrant à eux dans les pays traversés ». Il rappelle aussi que ces

jeunes hommes sont « *particulièrement fragiles, en raison des situations traumatiques rencontrées dans leur pays d'origine ou en migration, et à cause d'une forte précarité économique* » et qu'ils « *rentrent peu dans les dispositifs d'accueil des demandeurs d'asile et s'installent dans les campements de migrants fréquemment évacués, en Ile-de-France par exemple* ».

Il semblerait que ces réfugiés afghans soient difficilement intégrables car [les Afghans de France, une communauté grandissante et fragmentée](#)

De la même manière que le professeur Rémi Chauvin se passionnait pour la vie et les moeurs des abeilles, de nombreux chercheurs étudient, de manière réelle, l'évolution de l'espèce invasive. Ainsi, le chercheur François Gemenne évoque la crainte que l'asile soit désormais réservé « *aux Afghans les mieux connectés, les plus riches, qui ont pu quitter rapidement le pays alors que ceux qui restent risquent de se retrouver dans une prison à ciel ouvert* ». Il émet l'hypothèse que ceux qui souhaitent fuir mais qui n'en ont pas les moyens tout de suite ne soient plus considérés, dans les mois qui viennent, comme candidats à l'asile mais comme « migrants économiques », ce qui réduit leurs chances de voir leur demande acceptée dans les pays d'accueil.

Qui accorde les permis de séjour ?

En France, c'est l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) qui s'occupe de l'instruction des demandes d'asile et de l'attribution du statut de réfugié ou de bénéficiaires de la protection subsidiaire (accordée aux personnes ne pouvant bénéficier du statut de réfugié mais qui risquent de subir des atteintes graves dans leur pays : peine de mort, torture, traitements inhumains, violence généralisée résultant d'une situation de conflit armé, etc.).

Même si les chiffres officiels sont minorés, l'Ofpra comptait 41 174 ressortissants afghans sous sa protection (réfugiés et

bénéficiaires de la protection subsidiaire) au 30 juin 2021, et 8 000 demandes sont en instance de traitement. Du coup, sans que le français moyen s'en rende compte, les afghans constituent la principale population de réfugiés en France, devant les Syriens (35 327) et les Sri-Lankais (33 675). Le nombre de demandes de la part des Afghans a décuplé récemment, à la faveur de la crise migratoire (616 premières demandes en 2014, 6 087 en 2016), et ils constituent la première communauté en nombre de demandes de protection déposées et de protection accordées.

Pour Gérard Sadik, responsable national à la Cimade, association de solidarité aux migrants, « ces chiffres s'expliquent par la politique menée par l'Ofpra, à Calais notamment, pour convaincre les Afghans de demander l'asile en France, ce qu'ils faisaient peu jusque-là, préférant poursuivre leur route vers le Royaume-Uni ».

La France a-t-elle vocation à accueillir l'essentiel des réfugiés afghans, après une guerre perdue sur le terrain par les armées occidentales ? La France a-t-elle vocation à loger ces réfugiés afghans dans des châteaux, d'anciennes gendarmeries ou dans des hôtels ?

<https://ripostelaique.com/tantonville-les-migrants-arrivent-dans-le-chateau-cazeneuve-a-gagne.html>

<https://ripostelaique.com/cousseydomremy-nombreux-migrants-imposes-peur-pays-de-jeanne-darc.html>

<https://lesobservateurs.ch/2015/11/12/cousseydomremy-les-nombreux-migrants-imposes-font-peur-au-pays-de-jeanne-darc/>

Dans la plupart des communes où les « réfugiés afghans » sont imposés par l'état, les élus concernés, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont l'amère impression d'avoir « été pris pour des cons ». Difficile de leur donner tort.

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411